

Les conteneurs ne doivent recevoir que des déchets ménagers non recyclables

- Encombrants
- Petits & gros appareils électro-ménagers
- Cartons
- Ferraille
- Bois & métaux
- Huile de vidange usagée
- Piles
- Batteries
- Gravats, terre
- Déchets verts
- Et bien d'autres déchets encore...

VOTRE
DECHETERIE
accueille ces
déchets

Cère & Rance en Châtaigneraie

- Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi : 8h-12h
Vendredi, Samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
Fermeture : Jeudi et Dimanche
- Conditions d'accès : Etre pourvu de la carte d'accès de l'année en cours délivrée par la mairie du domicile.

Pays de Maurs

- Horaires d'ouverture : **Du 16 Octobre au 31 mars**
Lundi et Vendredi : 13h30-17h
Mardi et Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h-12h et 13h30-17h
Du 1er avril au 15 octobre
Lundi et Vendredi : 13h30-18h30
Mardi et Jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h30
Samedi : 9h-12h et 13h30-17h
Fermeture : Dimanche
- Conditions d'accès : Etre pourvu de la carte d'accès de l'année en cours délivrée par la mairie du domicile.

Pays de Montsalvy

- Horaires d'ouverture : Lundi, Mercredi, Vendredi : 13h30-17h30
Samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
Fermeture : Mardi, Jeudi et Dimanche
- Conditions d'accès : Etre résident sur le territoire.

Entre 2 Lacs

- Horaires d'ouverture : Lundi et Mercredi : 14h00-18h00
Samedi : 9h-12h
Fermeture : Mardi, Jeudi, Vendredi et Dimanche
- Conditions d'accès : Etre résident sur le territoire.

Votre interlocuteur privilégié reste votre Communauté de Communes

Cère & Rance en Châtaigneraie : **04 71 49 33 30**

Pays de Maurs : **04 71 46 77 08**

Pays de Montsalvy : **04 71 49 64 37**

Entre 2 Lacs : **04 71 46 05 11**



ECO
EMBALLAGES

Le bon geste du tri

Savoir trier
c'est savoir
vivre en
Châtaigneraie

Des enjeux financiers & environnementaux

- Le tri sélectif, s'il est réalisé correctement, permet la reprise des matériaux qui en sont issus par des entreprises spécialisées qui leur donneront une seconde vie par recyclage. S'ils ne sont pas triés, ces déchets seront éliminés à un coût très élevé. Ce coût, supporté par la collectivité, est pris en charge par la redevance de chacun.
- S'ils ne sont pas triés, nos déchets sont enfouis ou incinérés. Ces modes d'élimination, bien que mieux contrôlés qu'il y a quelques années, polluent sur le long terme, tant notre air que notre eau. Par ailleurs, ils se traduisent par un important gaspillage de matières premières qui risquent fort de nous manquer demain (métaux, pétrole...).



Les Emballages vides



ADMIS

■ PLASTIQUES

- BOUTEILLES & FLACONS avec bouchon
- BRIQUES ALIMENTAIRES
- FILMS DE SUREMBALLAGES (pack d'œufs, de lait...)
- SACS, POCHES DE SUPER MARCHÉ
- LES BOUTEILLES D'HUILES

■ METALLIQUES

- BOITES avec couvercle en métal
- AÉROSOLS (déodorants, crème chantilly, laque...)
- CANETTES DE SODA
- BARQUETTES EN ALUMINIUM

■ AUTRES

- PETITS CARTONS D'EMBALLAGE (biscuits, céréales...)

REFUSÉS

- LES POTS de yaourt et de crème fraîche
- LE POLYSTYRÈNE
- LES EMBALLAGES contenant des restes
- LES CARTONS SOUILLÉS
- LE PAPIER ALUMINIUM OU SULFURISÉ
- LES COUCHES
- LES PAQUETS DE CIGARETTES
- LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE (sachets de pâtes, alvéoles plastiques...)
- LES AÉROSOLS AYANT CONTENU DES PRODUITS TOXIQUES : insecticides, produits pour le bricolage (mousse expansive...)

Le Verre



ADMIS

■ BOUTEILLES VIDES

■ BOCAUX & POTS VIDES

■ TOUT RÉCIPIENT ALIMENTAIRE EN VERRE VIDE

REFUSÉS

- LES AMPOULES ET NÉONS
- LA VAISSELLE (plats, assiettes)
- LA PORCELAINE, LA FAÏENCE
- LES VITRES, LES PARE-BRISES
- LES FLACONS MÉDICAMENTEUX
- LES POTS ET OBJETS EN TERRE CUITE
- LES COUVERCLES DE BOCAUX
- LES COLLIERS METALLIQUES de fermeture et les bouchons de bouteilles

Les Papiers



ADMIS

■ JOURNAUX

■ MAGAZINES

■ CATALOGUES

■ PROSPECTUS

■ PAPETERIE

- FEUILLES PAPIER
- ENVELOPPES

REFUSÉS

- LE CARTON
- LES ENVELOPPES ET PAPIERS KRAFT
- LES ENVELOPPES À FENÊTRE
- LE PAPIER CALQUE
- LE PAPIER ESSUIE TOUT
- LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE revues et publicités

En cas de doute concernant un déchet, mettez le systématiquement dans le sac noir des non recyclables, cela permet d'éviter des erreurs dommageables pour tous!!

Les bons gestes

Pour les emballages : **Compactez les emballages!** ce geste permet un gain de place à la maison et dans la colonne de tri. Les colonnes seront moins vite pleines et les coûts de collecte allégés.

Ne lavez pas les emballages souillés! Un simple raclage suffit, ne gâchez pas d'eau pour des déchets!

Pour les journaux : **Otez les plastiques d'emballage!** Ce geste simple diminue le travail du centre de tri donc la facture.

Pour le verre : **Du verre, rien que du verre!** La présence de bouchons et de matériaux indésirables génère des difficultés de recyclage, cause de refus de la du repreneur. Les tonnages ainsi refusés sont doublement facturés à la collectivité (transport + élimination) **et donc à l'utilisateur...**